

Ce n'est pas seulement sur les prophéties de Daniel que les Milléaristes se fondent pour annoncer que la fin du monde aura lieu en 1843. Ils invoquent encore la prophétie suivante, de Moïse, reproduite jusqu'à quatre fois dans la Bible, et qui a été expliquée, très longuement et très habilement, par le prophète, Miller lui-même, dans le meeting de samedi. "Et si vous ne m'écoutez pas, (disait le Seigneur aux Juifs prévaricateurs, par la voix de Moïse), et marchez contrairement à moi, alors je vous châtierai, en sept *temps*, pour vos péchés." Plus loin, le Seigneur déclare quels seront les châtimens par lui infligés à son peuple, rebelle, lesquels doivent se terminer par l'esclavage et la dispersion. Miller s'est attaché à établir que toutes les menaces de Dieu se sont accomplies, jusqu'à la dernière, la dispersion, qui n'est pas terminée encore. Les sept *temps* ne sont donc pas encore écoulés. Mais ils le seront en 1843. En effet, il résulte de son interprétation de la chronologie de la Bible, adoptée par suite de réalisation d'une partie des prophéties, que le mot *temps* signifie 360 ans, ou 360 révolutions de la terre autour du soleil. C'est là, dit-il, un calcul qui n'est point imaginé pour les besoins des croyances Milléaristes, mais qui a de tout temps servi de base à l'explication des prophéties. Eh bien! les sept *temps* ne sont par conséquent autre chose que sept fois 360 années ou 2,500 années. Maintenant, pour savoir l'époque à laquelle doivent finir ces sept *temps*, il suffit d'établir à quelle époque ils ont commencé. Ce commencement date évidemment du premier châtiment infligé aux Juifs, lequel eut lieu sous le règne de Manasséh, 677 ans avant la venue du Christ. En ajoutant à ce chiffre de 677 celui de 1843 exprimant le nombre d'années qui, l'an prochain, se seront écoulées depuis la naissance du Seigneur, on obtient 2,500 ans, c'est-à-dire que l'échéance des sept *temps* arrive en 1843. Il ne reste plus qu'à prouver qu'avec les châtimens et les temps doit finir le monde. A cet effet, Miller a rappelé une prophétie de Daniel qui dit: "Lorsque le Seigneur aura accompli la dispersion, toutes choses seront finies." Or, la dispersion, c'est le dernier châtiment; et par conséquent, lorsque la dispersion sera accomplie, c'est-à-dire à la fin du septième temps, c'est-à-dire encore en 1843, toutes choses seront finies.

Tels sont les calculs de Miller, "calculs, dit-il, aussi clairs que du crystal de roche. Voilà vingt-quatre ans que j'ai cette croyance, continue le prophète yankee. Si elle ne se réalise pas, je la laisserai là, et tout sera dit. (Rires et cris de *amen! gloire! venez, Seigneur!*) J'ai soixante-et-un ans, reprend Miller; je ne suis probablement pas un fou.—Pardon, s'écrie une voix, vous êtes un damné fou." Le prophète ne répond pas à cette apostrophe déshonnête, et le meeting se termine par des hymnes, des prières chantées en chœur, et les cris de Gloire! Amen! Alleluiah!

Dans une des prêches qui ont suivi les précédentes, le prophète Miller a promis de pulvériser le pouvoir papal et de prouver son thème de la fin du monde par l'histoire de *Napoléon!*

## LIBRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de  
LIBRES DE RELIGION, DROITS, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c. &c. &c.

AUSSÍ.

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des REGISTRES de Paroisse, de 12 à 400 feuillets.

E. R. FABRE.

Montréal, 18 Nov., 1842.

À VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES LIBRAIRES DE MONTRÉAL, DE QUÉBEC ET DES TROIS-RIVIÈRES.

UN CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL,

Pour l'année 1843.

Ce CALENDRIER contient outre une liste complète du CLERGÉ CATHOLIQUE des DIOCÈSES de MONTRÉAL et de QUÉBEC, les ÉPOQUES ECCLESIASTIQUES notamment celles concernant le CANADA, l'ORDO ou l'ORDRE des RUBRIQUES, la Liste et les Termes des Cours de JUSTICE, la Liste des principaux OFFICIERS du GOUVERNEMENT, des MEMBRES de la LÉGISLATURE, des MAGISTRATS, des COMMISSAIRES pour l'érection des Paroisses, des AVOCATS, des NOTAIRES etc., les BANQUES de MONTRÉAL avec leurs jours d'escompte, etc., etc.

Le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

J. N. WALKER,  
MACHINISTE ET MANUFACTURIER DE  
PRESSES,  
RUE NOTRE-DAME,

VIS-A-VIS L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS.

INFORME respectueusement les MAÎTRES-IMPRIMEURS qu'il est prêt à exécuter des ordres pour des PRESSES, les mieux approuvées, faites à des prix aussi modérés que ceux de New-York, donnant à l'acquéreur l'avantage de les recevoir sans impôt.

Les personnes désirant encourager l'industrie des habitans dans le pays, et en même temps se procurer des articles parfaits, sont priées de passer à l'Imprimerie de M. JOHN LOVELL, dans la rue St. Nicholas, pour y examiner une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER.

Montréal, 15 Novembre 1842.

Nous les soussignés, Imprimeurs, certifions que nous avons examiné une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER, de Montréal, que nous croyons être égale en perfection à aucune importée de New-York, aussi propre pour les divers ouvrages du métier qu'aucune des Presses généralement un usage à présent dans la Province.

JAMES STARKE,	J. E. MILLER,
JOHN LOVELL,	PETER GRANT,
LOUIS PERRAULT,	DONALD McDONALD,
JOHN C. BECKETT,	JOHN AIRMAN,
JOS. PERRAULT,	L. C. LANTHIER,
JOHN GIBSON,	H. PERKINS,
THOS. EVANS,	A. T. HOLLAND,
F. CINQ-MARS,	JOHN WILLIAMS,
LEWIS McCox,	L. DUVERNAY.

Liste des prix même que ceux de New-York.

Impérial No 5.	\$300
" No 4.	275
" No 2.	260
" No 1.	250
Super Royal.	240
Modium.	230
Foolscap.	130

Presses à copier, Machine à imprimer, et tous les Outils d'Imprimeurs et de Relieurs, faits au plus court avis.

Les Éditeurs de papiers achetant des Presses, sont priés d'insérer l'avertissement ci-dessus une fois par semaine pendant trois mois et de charger le montant à

J. N. WALKER.

Montréal, 15 novembre 1842.

M. R. TRUDEAU,

APOTHIKAIRE,

VIENT de recevoir un petit assortiment d'ARGENTERIES POUR ÉGLISES, telles que CALICES, CIBOIRES, BURETTES, FONTAINES-A-BAPTEME, ENCENSOIRS, GARNITURE D'AUTEL, &c. &c. pour lesquels il sollicite l'attention de MESSIEURS DU CLERGÉ. Il a aussi en main un grand assortiment d'ÉTOFFES, GALONS & FRANGES d'OR, d'ARGENT ET DE SOIE. Aussi TROIS LAMPES D'ÉGLISE.

Montréal, 10 novembre 1842.—3m.

AVIS A M. DU CLERGÉ.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGÉ, qu'il reçoit à l'instant les EFFETS D'ÉGLISES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chandeliers et Croix pour autels, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Burettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers, Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de différentes dimensions.

JOSEPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces:—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s. 6d.
Chaque insertion subséquente,	7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s. 4d.
Chaque insertion subséquente,	10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,	4d.
Chaque insertion subséquente,	1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P. TR. DE L'ÉVÊCHÉ.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,